



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM LA DOLLER 3 RUE DU 2E BATAILLON DE CHOC MASEVAUX 68290 MASEVAUX NIEDERBRUCK déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M ARTHUR ZIMMERER, gérant de la société 2AAZ CONSULTANTS , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 29 RUE DE MOLSHEIM 67000 STRASBOURG, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M ARTHUR ZIMMERER 29 RUE DE MOLSHEIM 67000 STRASBOURG
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10278 03530 00021483901 24 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 novembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Laurent CHEVRIER
Chargé d'Affaires Professionnelles
laurent.chevrier@creditmutuel.fr

JST06

Laurent CHEVRIER
Crédit Mutuel
La Doller